



NOMINATION DE MICHAEL LEBLANC À TITRE DE CHEF DE L'EXPLOITATION DE FCT

OAKVILLE, ONTARIO, 10 janvier 2012 – Patrick Chetcuti, président de FCT, est fier d'annoncer la nomination de Michael LeBlanc au poste de vice-président à la direction et chef de l'exploitation.

Michael sera responsable des activités quotidiennes chez FCT et prendra la direction de tous les bureaux dans tout le pays, y compris plus de 850 employés de FCT qui assistent les avocats, les prêteurs ainsi que les professionnels en immobilier.

Depuis son arrivée chez FCT, Michael a occupé des postes clés dans chaque département, notamment en 1995 à titre de directeur régional pour l'Atlantique et directeur des initiatives d'affaires pour le Canada. Michael fut ensuite nommé premier vice-président responsable de la division Avantage-prêteur, Développement des ventes et des affaires, Marketing, Services juridiques ainsi que les divisions de Réclamations et Souscription.

Avant de se joindre à FCT, Michael a pratiqué le droit à Dartmouth en Nouvelle-Écosse en tant que partenaire auprès du cabinet d'avocats Boyne Clarke. Sa feuille de route juridique comporte une expérience approfondie dans le domaine immobilier ainsi que sa présence devant la Cour Suprême au sujet de litiges commerciaux et civils.

Michael est diplômé en droit de l'Université Dalhousie à Halifax, Nouvelle-Écosse. Il a été admis au Barreau de la Nouvelle-Écosse en 1978 et est membre du Nova Scotia Barrister's Society. Michael agit régulièrement à titre de conférencier lors de congrès et d'événements de l'industrie dont le sujet est principalement l'assurance titres et les sujets liés au domaine immobilier. De plus, il est activement impliqué auprès de nombreuses organisations communautaires, notamment Habitat pour l'humanité Canada et Centraide, ainsi que diverses positions bénévoles au sein de conseils d'administration.

FCT dispose de bureaux dans les principales villes canadiennes et offre une gamme complète de solutions en gestion de risques, que ce soit l'assurance titres commerciale ou résidentielle, le traitement de documents d'assurance titres, le recouvrement des créances ainsi que les services d'évaluation. La compagnie de services n'offre pas de produits d'assurance.

Au sujet de FCT (First Canadian Title)

Le groupe de compagnies FCT est composé notamment de la Compagnie d'assurances FCT Ltée

qui est le chef de file en matière d'assurance titres, DRN Commerce Inc. ainsi que la Compagnie de titres First Canadian Limitée qui offre d'autres produits et services non reliés au domaine de l'assurance relativement aux transactions immobilières résidentielles et commerciales. Ayant son siège social à Oakville, en Ontario, et établie depuis 1991, FCT emploie près de 850 personnes dans tout le pays. Sa clientèle compte plus de 300 prêteurs, 15 000 avocats et notaires répartis au Canada, ainsi que toutes les grandes banques à charte, les coopératives d'épargne et de crédit, d'autres établissements de prêt, des agents immobiliers, des courtiers hypothécaires et des constructeurs. L'assurance est souscrite auprès de la Compagnie d'assurance FCT Ltée, à l'exception des polices commerciales qui sont offertes par la division canadienne de la Compagnie d'assurance titres First American. Pour de plus amples renseignements au sujet de FCT, veuillez visiter le site Web www.fct.ca.

#

Personne-ressource :

Jean-Claude Roy

Communications d'entreprise, FCT

514-744-1210, poste 2253

jeroy@firstcdn.com